



Traité Zevahim

Michna 1 - Chapitre 7

חטאת בעז שעשותה למתה
במעשה חטאת לשם חטאת,
כשנה.
במעשה חטאת לשם עולה,
במעשה עולה לשם חטאת,
במעשה עולה לשם עולה,
פסולה.
עשותה למלחה במעשה כלם,
פסולה:

[Si le Kohen]a sacrifié un oiseau en sacrifice pour le péché[à l'endroit prévu],au-dessous[de la ligne rouge, et s'il l'a sacrifié]selon la procédure d'un sacrifice pour le péché,[en pinçant, c'est-à-dire en coupant au niveau de la nuque avec l'ongle, et en l'aspergeant, et s'il l'a sacrifié]pour un sacrifice pour le péché,[l'offrande est]convenable.[C'est ainsi que le Kohen doit sacrifier un sacrifice pour le péché ab initio. Si le Kohen a sacrifié l'oiseau en sacrifice pour le péché au-dessous de la ligne rouge, au milieu de l'autel, et]selon la procédure d'un sacrifice pour le péché,[mais qu'il l'a sacrifié]pour une 'Ola ;[ou s'il l'a sacrifié]selon la procédure d'une 'Ola,[même s'il l'a sacrifié]pour un sacrifice pour le péché ;[ou s'il l'a sacrifié]selon la procédure d'une 'Ola pour une 'Ola;[dans tous ces cas, le sacrifice pour le péché est]disqualifié. Si quelqu'un a sacrifié[un oiseau en sacrifice pour le péché]au-dessus[de la ligne rouge]selon la procédure de l'une des[offrandes, il est]disqualifié,[car il ne l'a pas sacrifié à l'endroit prévu].



Rabbi 'Haïm Kanievsky

Recueil autobiographique. Histoires, anecdotes, enseignements classés par thèmes et une centaine de photos en couleur.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions